

FORMATION – 2023

PRISE EN CHARGE D'UNE SITUATION D'URGENCE MEDICALE EN SERVICE D'IMAGERIE MEDICALE

Objectifs :

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'identification d'une urgence vitale
- Prendre en charge seul ou en équipe pluri professionnelle une détresse vitale dans son contexte professionnel avec le matériel du service, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée des secours
- Connaître les principes de base de l'utilisation du chariot d'urgence
- Maîtriser le fonctionnement et l'entretien du chariot selon son niveau de compétences
- Gérer le chariot d'urgence

Personnels concernés

- Professionnels exerçant en service d'imagerie médicale

Contenu du programme

- Reconnaître les signes de gravité en présence d'un malaise en secteur d'imagerie médicale
- Identifier et prendre en charge une personne inconsciente qui respire
- Rappel de la procédure d'alerte
- Reconnaissance et prise en charge de l'arrêt cardio-respiratoire avec utilisation du chariot d'urgence et du DAE (défibrillateur automatisé externe)

Méthodes pédagogiques

- Technique de pédagogie active
- Mise en place d'atelier pratique sur mannequins
- Jeux de rôle et mise en scène de situations d'urgence permettant de réaliser les gestes adaptés

Evaluation et validation des acquis

- Evaluation continue : autoévaluation
- Evaluation de la formation par les apprenants

Intervenants/Concepteur

- Dr Nicolas Roussel Référent Médical
- Formateurs habilités par le CESU 42 (médecins urgentistes-infirmiers-infirmiers anesthésistes)
- Cadre de Santé
- Equipe pédagogique CESU 42

Organisation et coût de la formation

Nombre de stagiaire : 10 personnes
par groupe
Lieu : in situ
Durée de la formation : 7 heures
Horaire : à l'appréciation de l'unité
Tarifs formation : 262 €/personne

Dates de la formation

nous consulter

Possibilités propositions dates

Nous contacter

Inscription et renseignements

Date limite d'inscription : 15 jours
avant le début de la formation

Contact : Mr OUCHENE

Responsable CESU42

Téléphone : 04 77 12 72 57

Téléphone secrétariat : 04 77 12 09 34

Email : cesu42@chu-st-etienne.fr